

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le 21/02/2023

ID : 041-214100430-20230209-05_2023-DE

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 05 - 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Votants : 17

SÉANCE DU JEUDI 09 FÉVRIER 2023

Convocation du 03 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme BLANCHETIÈRE
MM. BRIANDET - DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER (arrivée 19 H 20) - Mmes LATREILLE - OUVRAT - COURTEAUX
M. VINCENT - Mme BRISSET - M. OZANNE

Absents excusés ayant donné procuration : Mme LOUPIAS (SAINSON) - M. COURTEAUX (Mme COURTEAUX)

Absente : Mme ASTIER BOURBON

Mme LHUILIER a été élue secrétaire

SUBVENTIONS BTP CMA CENTRE-VAL DE LOIRE - LEAP BOISSAY

Vu les différents courriers des établissements scolaires concernant des demandes de participations financières pour les enfants domiciliés à Châtillon-sur-Cher et scolarisés dans lesdits établissements,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Madame SAINSON, ne prenant pas part au vote pour la participation au BTP-CMA Loir-et-Cher

- décide de verser directement aux établissements concernés une participation de 50 € par enfant,
- nombre d'élèves concernés :

* **BTP CMA Centre Val et Loire** - (7 élèves) : Noah BERGEON - Ilona GAUTHIER - Emma GIRARD - Anthony LECOMTE - Zoé LEROY - Manon QUERE - Erwan SAINSON

* **LEAP BOISSAY** (1 élève) : Tom MESSAOUD

Le montant de la dépense sera inscrit au budget - année 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

**Le Maire,
Alain POMA**

**La secrétaire,
Laure LHUILIER**



COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 06 - 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Votants : 17

SÉANCE DU JEUDI 09 FÉVRIER 2023

Convocation du 03 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme BLANCHETIÈRE
MM. BRIANDET - DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER (arrivée 19 H 20) - Mmes LATREILLE - OUVRAT - COURTEAUX
M. VINCENT - Mme BRISSET - M. OZANNE

Absents excusés ayant donné procuration : Mme LOUPIAS (SAINSON) - M. COURTEAUX (Mme COURTEAUX)

Absente : Mme ASTIER BOURBON

Mme LHUILIER a été élue secrétaire

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Classe « histoire vivante » en Vendée

Madame Katia SAINSON, adjointe au Maire, fait part au conseil municipal du courrier de l'école élémentaire section ULIS de Saint-Aignan sollicitant une participation financière pour l'élève Théo TAUDE-CHASSIER domicilié à Châtillon-sur-Cher inscrit à une classe « Histoire vivante » en Vendée du 20 juin au 22 juin 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de verser, directement à la famille concernée, une participation de 50 euros.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

**Le Maire,
Alain POMA**



**La secrétaire,
Laure LHUILIER**